

UNION SPORTIVE MULTIACTIVITÉ DE VIROFLAY

DDCS 78S97 – SIRET 785 158 981 00049



STAGE DE TENNIS DE TABLE

Informations auprès de
Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif
☎ 06 66 86 61 45

Pendant la seconde semaine des vacances de Pâques 2025, le club propose un **stage** de tennis de table aux tennis couverts de la Sablière situés Place de la Fête, face au Centre Aquatique, à Viroflay. Ce stage de 4 jours sera organisé **du mardi 22 avril au vendredi 25 avril de 9H30 à 17H00**.

Le but du stage est de progresser grâce à une approche uniquement axée sur le tennis de table. L'entraînement sera complet (physique, technique, panier de balles...). L'encadrement sera assuré par Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif breveté d'État.

Il est possible de s'inscrire à la journée ou pour les 4 jours. Le prix est fixé à **27 €** par jour (100€ pour 4 jours au lieu de 108€). Le stage est ouvert aux non-adhérents. Dans ce cas, un supplément de 10 € est demandé.

L'inscription est possible directement en ligne sur le site de l'USMV (CB ou chèque). Sinon, le coupon ci-dessous peut être utilisé et le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'**USMV**. La réception du règlement accompagné du bulletin ci-dessous tient lieu de réservation.

Il est possible de déjeuner sur place en apportant sandwichs et autres salades.
Annulation ou modifications possibles en fonction de l'effectif.

Je soussigné, M. ou Mme autorise mon fils/ma fille à participer au stage de tennis de table organisé par la section Tennis de Table de l'USMV du 22 avril au 25 avril 2025.
J'autorise aussi l'USMV à utiliser les images prises de mon enfant lors de ce stage, pour le site internet de la section, le guide des sports de l'USMV ou pour illustrer un article de journal à toute fin de communication.

	Montant
Mardi 22 avril	
Mercredi 23 avril	
Jeudi 24 avril	
Vendredi 25 avril	
TOTAL (100 € si tous les jours cochés)	
Pour les non-adhérents + 10 €	

Règlement par chèque à l'ordre de l'**USMV** (règlement possible par CB avec l'inscription en ligne)
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence des stagiaires.

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

..... ☎

Date et signature

Le / /

Bulletin à remettre lors d'un entraînement à :

Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif

Ou inscription en ligne sur le site internet USMV --->

